

PROCES-VERBAL de l'ASSEMBLEE GENERALE du 26 FEVRIER 2022

Présents : Mmes, MM. BEASSE J.-C., BEASSE F., DHORNE, DURAND L., JOIGNANT L., LE NAOUR, LEBRUN, LEDOIGT, MAGNAUDEIX M.-M., PERRET, POULIQUEN.

Pouvoirs : Mmes, MM. BIROT, DARDILLAC, DESCHAMPS, DURAND H., JOIGNANT F., JOSSE N., LEGRAND S., LEGRAND M., MALAFOSSE M., MALAFOSSE J.-M., MENERAY J., MENERAY C., MODAI, SAWASTYANOWICZ M., SAWASTYANOWICZ H.

La Présidente ouvre la séance et rappelle que l'assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour transmis le 08/02/2022 pour la saison 2020/2021 s'étendant du 01/09/2020 au 31/08/2021.

1-Approbation du procès-verbal

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 06/02/2021 n'appelle pas de commentaires. Il est approuvé à l'unanimité.

2-Rapport moral 2020/2021

Des remerciements sont adressés aux diverses institutions à l'origine de contributions financières en particulier la commune de Pressagny-l'Orgueilleux ainsi qu'aux bénévoles L. Durand, vice-présidente, J. Dhorne, Trésorière et Y. Le Naour, Secrétaire.

Le club compte 93 adhérents à la rentrée 2020. C'est un nombre en diminution de 30 %. Comme les années précédentes et malgré les circonstances peu favorables, tout est mis en œuvre pour continuer à faire vivre le club qui réunit les Pressécagniens et bien d'autres.

Le rapport moral n'appelle pas de commentaires. Il est approuvé à l'unanimité.

3-Rapport d'activité 2020/2021

L'activité a été bousculée par les événements survenus depuis le début de l'année 2020.

Cependant les cours de gymnastique - gym douce sénior et gym adulte - encadrés par notre animatrice Séverine Gicquel, ont pu bénéficier aux 59 licenciés pour un total de 5.5 heures par semaine.

La section Yoga, animée par Touria Guyot, rassemble un petit nombre de participants dont peu de Pressécagniens.

Les autres activités de loisirs : la peinture (animée par J. Modai), les travaux d'aiguilles et le scrabble rassemblent une dizaine de participants à chaque séance.

L'activité marche encadrée par J.-C. Béasse, D. Mallard et R. Scharwatt regroupant 47 inscrits à la rentrée 2020 a vu, elle aussi, son organisation perturbée par les circonstances sanitaires. Le groupe des marcheurs a participé à la manifestation du Téléthon le 06 décembre 2020.

Dans le secteur des Loisirs, un voyage pour les marcheurs avait été prévu en Forêt d'Orient du 20 au 27 septembre 2020. Peu de temps avant le départ, l'hôtel de la chaîne ESCAPIA chargé d'accueillir les 14 personnes inscrites a été déclaré en faillite. L'assurance liée au contrat a permis d'indemniser toutes les personnes déduction faite des frais de dossier. Il leur a fallu faire preuve de patience, je les en remercie.

La Présidente remercie aussi tous les bénévoles animant les activités. Hormis pour l'activité gymnastique pour laquelle nous employons une animatrice salariée, les activités dépendent entièrement de la volonté et de la disponibilité de bénévoles pour les encadrer, aussi les activités peuvent fluctuer d'une saison sur l'autre.

Le rapport d'activité n'appelle pas de commentaires. Il est approuvé à l'unanimité.

4-Rapport financier

Le document récapitulant les éléments financiers de la saison est diffusé en séance.

Le compte de résultat 2020/2021 est commenté par ligne :

- S/total GYM = les recettes couvrent largement les dépenses, mais la situation est exceptionnelle puisque l'animatrice a été placée en chômage technique pendant la période d'inactivité
- S/total Loisirs = aucune activité n'a été organisée
- S/total Fonctionnement = le montant des cotisations couvrent les frais de fonctionnement

Le compte de résultat de la saison 2020/2021 fait apparaître un excédent de 8 630 euros. Ce résultat n'est pas très significatif et ne peut être comparé à aucune autre saison.

Vote du rapport financier 2020/2021 :

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

Voté à l'unanimité

5- Budget prévisionnel 2022/2023

Concernant l'activité gymnastique, le budget prévisionnel présenté a été établi sur la base d'une moyenne de 50 licenciés (pour mémoire, le club a encore subi une perte de 23 % de ses adhérents à la rentrée 2021). Il est prévu une augmentation de 10 euros de l'heure soit 120 € pour l'adhésion 2022/2023.

Concernant les loisirs, il est prévu d'organiser un loto.

Les subventions sont prévues à hauteur de 1 800 €. Des dossiers de demande de subventions seront adressés auprès du Département et de la commune.

Le budget prévisionnel ainsi présenté est à l'équilibre.

Vote du budget prévisionnel 2022/2023 :

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

Voté à l'unanimité

6-Orientation des activités 2022/2023

Tout sera fait pour continuer les activités. Comme évoqué lors de l'examen du budget prévisionnel, le club souhaite pouvoir organiser de nouvelles manifestations qui pourraient rapporter financièrement comme un loto par exemple (la date du 4 juin 2022 est envisagée et à confirmer).

Concernant les voyages/hébergements, la Présidente rappelle les difficultés rencontrées pour planifier des activités plus d'un an à l'avance.

Le rapport sur l'orientation des activités n'appelle pas de commentaires. Il est approuvé à l'unanimité.

7-Rapport du vérificateur aux comptes

Y. Ledoigt présente le travail de vérification des comptes pour la période du 01/09/2020 au 31/08/2021.

8-Renouvellement mandat vérificateur aux comptes

Y. Ledoigt est candidate au poste de vérificateur aux comptes. Pas d'autre candidat.

Les adhérents émettent un avis favorable à l'unanimité au rapport du vérificateur et à l'élection de Y. Ledoigt à ce poste.

9-Renouvellement du bureau

Quatre postes sont à pourvoir : Président, Vice-président, Trésorier, Secrétaire.

Les quatre membres du bureau en place se représentent. Aucune autre candidature n'est enregistrée.

Les adhérents émettent un avis favorable à l'unanimité à la réélection des membres du bureau à savoir :

- Présidente : Marie-M. Magnaudeix
- Vice-présidente : Liliane Durand
- Trésorière : Jacqueline Dhorne
- Secrétaire : Yvonne Le Naour.

10-Questions diverses

Le contrat d'engagement républicain est présenté et commenté en séance. Il est adopté à l'unanimité.

Tour de table :

- 1 J.-C. BEASSE rappelle que les sorties pour la journée ou pour la semaine étaient très appréciées. Il demande de réétudier la possibilité de les organiser à nouveau et de fixer des règles plus strictes au moment des inscriptions notamment les acomptes versés, non récupérables en cas de désistement.
- 2 E. PERRET et J.-C. BEASSE proposent leur aide pour instaurer de nouvelles activités avec Eric, notre nouvel animateur, ... marche nordique auprès des marcheurs, boxing auprès des adolescents.
- 3 Les participants souhaitent relancer l'activité sportive et la diversifier afin de toucher un plus grand nombre de licenciés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h15.

La Pdte
Marie-M. Magnaudeix